



Salut!

Anciens Combattants Canada : fiers d'être au service des anciens combattants du Canada

Semaine des anciens combattants 2011

Voici le nouveau ministre des Anciens Combattants



Depuis sa nomination à titre de ministre des Anciens Combattants, il y a quelques mois, l'honorable Steven Blaney a été fort occupé. Il a rencontré un nombre incalculable d'anciens combattants, de vétérans et leurs familles et a assisté à plusieurs activités organisées en hommage à ceux et celles qui ont servi notre pays.

« Au cours des derniers mois, j'ai profité de toutes les occasions qui se présentaient pour me renseigner sur les Forces canadiennes et écouter les militaires me parler de leur service et de leur sacrifice, a indiqué le ministre. Aujourd'hui, je comprends beaucoup mieux leurs besoins et je vais m'assurer qu'ils aient les outils et l'aide dont ils ont besoin afin de réintégrer la vie civile sans problèmes. »

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2006 en tant que député de la circonscription de Lévis-Bellechasse au Québec, le ministre Blaney a été réélu en 2008 et en 2011. Il a siégé sur divers comités permanents du Parlement, dont celui des affaires autochtones et du développement du

Grand Nord et celui de l'environnement et du développement durable. Il a aussi siégé sur le Comité de la défense nationale, ce qui l'a amené à Kandahar, en Afghanistan, où il a rencontré nos militaires canadiens.

De mai 2007 à mars 2011, M. Blaney était président du Comité permanent des langues officielles. Aujourd'hui, il siège au Comité du Cabinet chargé des affaires sociales et au Comité du Cabinet chargé des affaires étrangères et de la défense.

Diplômé de l'Université de Sherbrooke, M. Blaney est devenu ingénieur civil en 1988, puis il a obtenu une maîtrise en administration des affaires en 2002. Il a travaillé comme consultant, entrepreneur et conseiller en infrastructures urbaines et technologies environnementales. Avant de se lancer en politique, M. Blaney travaillait aux Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

M. Blaney et son épouse Marie Bouchard ont deux enfants.



Le ministre Steven Blaney accueille des soldats canadiens à leur retour de mission en Afghanistan. On le voit ici en compagnie du Capitaine Gravelle du Régiment de la Chaudière.

Comment vous souviendrez-vous?

Du 5 au 11 novembre, les Canadiens et les Canadiennes rendent hommage à leurs compatriotes qui ont servi le pays dans le passé ainsi qu'à ceux et celles qui le servent encore aujourd'hui. Dans la semaine qui précède le jour du Souvenir, jeunes et moins jeunes assisteront en grand nombre aux centaines d'activités et de cérémonies commémoratives organisées partout au pays.

Le Canada est reconnu de par le monde pour sa générosité et son empressement à se porter au secours des gens qui ont besoin d'aide. Que ce soit la guerre d'Afrique du Sud, la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale, la guerre de Corée, les opérations militaires et les missions de paix actuelles, ou encore les opérations menées au pays pour veiller au bien-être de la population, les Canadiens et les Canadiennes répondent toujours à l'appel. Maintes et maintes fois, ils et elles se sont enrôlés pour défendre notre pays, lutter contre la tyrannie

ou aider à restaurer la paix. Plus de 2,3 millions de Canadiens ont servi au nom de la paix et de la liberté, dont plus de 117 000 au prix de leur vie.

Au Canada, on se souvient de ces héros de bien des façons. On porte un coquelicot; on se recueille au pied d'un monument commémoratif; on apprend notre histoire en lisant des livres ou en regardant des vidéos; ou on s'entretient avec des anciens combattants et des vétérans. On assiste à des activités et à des cérémonies organisées en leur honneur. On partage nos pensées et nos réflexions dans les médias sociaux. Avec autant de moyens de nous souvenir, il est plus facile que jamais d'exprimer notre gratitude et notre respect.

Voici quelques-unes des activités organisées cette année : la Journée de reconnaissance des anciens combattants de Billings Bridge, Ottawa (Ontario); l'exposition des Portraits honorifiques de Kin Canada et du Septième Livre du Souvenir à Valcartier (Québec);

la cérémonie à la chandelle à Camp Hill à Halifax (Nouvelle-Écosse); et l'hommage aux anciens combattants et aux membres des Forces canadiennes organisé par les Lions de la Colombie-Britannique, à Vancouver. Puis, naturellement, il y a le jour du Souvenir où on s'arrête et observe une minute de silence à la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois. Anciens Combattants Canada vous invite à vous joindre aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont pris l'engagement de poser un geste concret et de se souvenir. Dites-nous, comment vous souviendrez-vous?

Participez

Si vous voulez en savoir davantage sur les activités mentionnées ci-dessus, connaître les cérémonies et les activités organisées dans votre région ou ajouter votre activité, consultez le calendrier des activités à veterans.gc.ca.

Si vous avez des photos ou une vidéo de l'activité à laquelle vous avez assisté et voulez les partager avec d'autres, rien de plus simple. Affichez-les dans notre page de Facebook à www.facebook.com/LeCanadasesouvient.



Vol. 9, N° 2

Salut! est publié par Anciens Combattants Canada. Le contenu de cette publication est protégé par un droit d'auteur. Les articles peuvent être repris en tout ou en partie sous réserve d'une mention de référence acceptable à *Salut!* et, s'il y a lieu, à l'auteur et/ou au photographe.

Vos suggestions et vos commentaires sont les bienvenus. Veuillez nous les envoyer à :

Anciens Combattants Canada
C. P. 7700
Charlottetown PE C1A 8M9
À l'attention de : La rédaction, *Salut!*
ou
Courriel : salute@vac-acc.gc.ca

Anciens Combattants Canada veille à l'authenticité des renseignements fournis au moment de la publication. Il ne peut toutefois donner aucune garantie quant à ces renseignements, y compris, mais non de façon limitative, leur exactitude, leur intégralité, leur fiabilité ou leur pertinence dans tout contexte donné. Toute garantie donnée en ce sens est formellement désavouée. Les renseignements sur la santé et le bien-être ne constituent pas des conseils médicaux et ne doivent en aucun cas remplacer les consultations auprès de professionnels de la santé reconnus.

ISSN : 1499-495X

N° d'entente avec la Société canadienne des postes : 40064817

Recyclez ce journal : remettez-le à un ami!

***Salut!* est offert en gros caractères et sur bande sonore. Si vous désirez recevoir la publication sur un support de substitution, veuillez en informer la rédaction. Pour de plus amples renseignements concernant les articles de ce numéro, veuillez composer, sans frais, le**
1-866-522-2022.

Message du ministre

Il est difficile d'exprimer la fierté que j'ai ressentie lorsque le premier ministre Harper m'a demandé de servir à titre de ministre des Anciens Combattants. Divers sentiments m'ont traversé : de l'humilité et de l'enthousiasme à l'idée de pouvoir aider d'une façon considérable ce pays que j'aime tant. J'ai rapidement conscience de l'énorme responsabilité que représente la tâche de servir ceux et celles qui ont tant donné pour le Canada.

Au cours des derniers mois, j'ai pu rencontrer en personne d'innombrables Canadiens et Canadiennes – des anciens combattants, des vétérans et leurs familles, ainsi que des civils qui croient que les gens qui servent notre pays méritent ce que nous avons de meilleur à donner. Voilà ce qui me guide chaque jour dans mon travail.

J'ai appris par expérience que les meilleurs programmes et services ne servent à rien s'ils croulent sous la bureaucratie. Voilà pourquoi j'ai l'intention de faire en sorte qu'il soit plus facile d'obtenir les soins, les traitements et les services que méritent tant nos anciens combattants d'hier, nos vétérans de l'ère moderne et leurs familles qui, par leurs sacrifices, ont aidé à faire de notre monde un meilleur endroit où nous pouvons vivre en sécurité.

Bien que nous ayons eu certaines difficultés à surmonter, je peux vous assurer que nous sommes dans la bonne voie. La grande majorité des demandes de prestation d'invalidité sont traitées beaucoup plus rapidement. Les anciens combattants et les vétérans ont accès plus facilement et rapidement aux avantages médicaux dont ils ont besoin. Les gestionnaires de cas peuvent maintenant approuver presque tous les plans d'intervention de réadaptation. Nous disposons maintenant de 270 gestionnaires de cas partout au pays. Nous avons aussi éliminé les lourdeurs administratives associées aux comptes du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, ce qui nous a permis d'économiser du temps et de réduire les dérangements occasionnés.



André Courtemanche et Gérard Aubin, deux anciens combattants, en compagnie du ministre Blaney.

Je serai clair. Nous continuerons d'améliorer nos programmes et nos services, comme le prouvent les récentes améliorations apportées à la Nouvelle Charte des anciens combattants. J'ai également demandé que ces programmes deviennent moins compliqués, et qu'ils soient plus faciles à comprendre. J'ai l'intention de faire tout en mon pouvoir pour veiller à ce que votre interaction avec le Ministère soit sans complications.

En tant que ministre, je dirige le Ministère alors qu'il change fondamentalement ses façons de faire. Vous et vos familles devez être au cœur de nos activités. Une fois de plus, mes objectifs sont de diminuer les processus administratifs et la bureaucratie, et d'accroître les niveaux de service.

Avec la Semaine des anciens combattants qui approche, j'aimerais vous témoigner ma profonde reconnaissance, ainsi que celle de ma famille, à vous tous qui avez tant donné au nom de la liberté, de la démocratie et de la primauté du droit. J'encourage tous les Canadiens et les Canadiennes à prendre quelques instants pendant la semaine pour imaginer ce que notre vie serait sans les sacrifices d'innombrables milliers d'êtres courageux qui ont tout donné en notre nom.

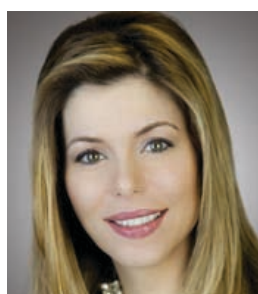
Profitez de la Semaine des anciens combattants pour remercier un ancien combattant ou un vétéran. Visitez un cénotaphe. Affichez un message sur Facebook. Portez le coquelicot.

N'oublions jamais.



L'honorable Steven Blaney
 Ministre des Anciens Combattants

Rencontrez la secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants



M^{me} Eve Adams, députée de Mississauga–Brampton-Sud, a été nommée secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants.

Madame Adams a été élue pour la première fois à la Chambre des communes en 2011. Avant de se lancer en politique fédérale, elle a été conseillère municipale pour la ville de Mississauga et la région de Peel pendant

sept ans. Elle a travaillé au ministère des Transports, au ministère des Affaires civiques et au ministère de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie de l'Ontario. Elle a aussi été directrice exécutive d'une association de comptables et occupé diverses fonctions au sein du conseil de la Croix-Rouge, de l'organisme Surveillance de quartier et du comité organisateur de la course Terry Fox.

Elle possède un baccalauréat de l'Université de Western Ontario. M^{me} Adams, son époux et son fils habitent à Mississauga–Brampton-Sud.

Voici pourquoi nous nous souvenons

Voici quelques exemples nous rappelant pourquoi nous nous arrêtons pendant la Semaine des anciens combattants pour nous souvenir de ceux et celles qui ont servi le Canada. Les extraits proviennent de la section « Des héros se racontent » du site Web d'Anciens Combattants Canada. Cette section présente des souvenirs personnels de simples Canadiens qui sont devenus des héros après avoir fait face à des situations extraordinaires. Vous pouvez voir les vidéos des entrevues et lire les transcriptions en tapant le terme « Des héros se racontent » dans la zone recherche du site veterans.gc.ca.

Gilles Gauthier

« Et puis, il y en a qui ont été perdus même jusqu'à Rimouski. Fait que quand... les convois, les convois partaient de Montréal, Québec, Trois-Rivières et puis ils descendaient, puis c'est dans la région de Rimouski qu'ils en ont perdu le plus. Et puis, juste entre Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, là, on n'a perdu plusieurs là aussi. Fait que ça veut dire que les sous-marins allemands étaient rendus à nos portes. »

Benoît Lafrance

« Je pense que ce qui hante le plus (...) c'est de te demander d'abord pourquoi t'as passé au travers. Pourquoi moi et pas lui? Ça c'est une grosse question. Énorme. (...) Il n'y a pas de réponse. (...) Quand tu penses par la suite... Pendant que tu es là tu es une sorte de robot, tu ne le sais pas. Dans les minutes et les instants que ça se passe, ouf, tu ne te rappelles pas de la moitié de ça. Mais quand que tu penses par la suite là. C'est ça le plus dur. (...) Quelqu'un qui me dirait qu'il n'a pas eu peur, pour moi c'est parce qu'il n'y a pas été. Tout simplement. T'as pas eu peur parce que t'étais pas là. C'est bien simple. »

Étienne Paulin

« Au point de vue physique, ça il n'y avait pas de problèmes parce qu'on est bâtis pour ça. L'armée est bâtie pour ça. On est bâtis pour avoir des longues heures de travail puis, tu sais, on se sent bien là-dedans quand on est soldat. Mais, au point de vue moral, ça été vraiment dur. (...) Dans ce qui arrive, il peut arriver du très mauvais, des fois. Je ne suis pas le seul à être fier, il y en a qui sont sortis de là brisés et qui en veulent à l'armée, mais, l'armée c'est l'armée. Tu ne rentres pas dans l'armée en pensant que ça va tout le temps être beau, tout le temps être le fun. (...) Moi, en tout cas, je ne regrette rien de ma carrière militaire. J'ai sorti de là malade mais je ne regrette rien de ma carrière militaire. »

Anthony Jean Gilbert

« Depuis la guerre de Corée, c'est la première fois que le Canada envoyait un hôpital de campagne. Donc j'étais le premier chirurgien depuis la guerre de Corée à aller travailler en dehors du Canada, chirurgien militaire. (...) Les médecins égyptiens venaient même demander conseil. Moi j'ai été visiter leurs hôpitaux. (...) Quand ils voyaient notre hôpital de campagne, il disaient : « C'est pas vrai ? Un hôpital sous des tentes comme ça ! » On avait tout, tout, tout, tout, tout. (...) Il y a une Jeep du contingent péruvien qui est monté sur une mine. (...) Quatre blessés. La première fois que j'ai passé plus que vingt-quatre heures à opérer! D'un trait. J'ai opéré près de vingt-quatre heures sans arrêt, sans arrêt. Je crois que c'était l'une des plus belles expériences que j'ai eues dans l'Armée. »

Johanne Couture

« Quand tu es minoritaire, que ce soit dans n'importe quoi, tu es toujours exposé au jugement, les gens jugent toujours. (...) J'ai fait ce que j'avais à faire, puis ce que j'apprécie de moi aujourd'hui – je peux le dire avec le recul puis toute l'expérience – c'est que j'ai toujours fait ma place partout où je suis allée. Je ne me suis jamais fait imposer des choses que je ne voulais pas. (...) J'essayais, puis si vraiment je n'étais pas capable, je le disais. Mais j'essayais, puis j'ai fait le maximum puis, je pense que ça a été apprécié, puis les autres femmes aussi, en moyenne, en général là, toutes les autres femmes pensaient comme ça, en moyenne là. »

Entrée en vigueur des modifications à la Nouvelle Charte des anciens combattants

Nous avons toujours dit que la Nouvelle Charte des anciens combattants était un document appelé à changer. L'entrée en vigueur, cet automne, des modifications que nous lui avons apportées donne donc suite à la promesse de la changer au rythme des changements dans les besoins des hommes et des femmes à qui elle s'adresse.

Ainsi, les vétérans gravement blessés ou malades auront dorénavant droit à une aide financière additionnelle et pourront choisir le mode de paiement de l'indemnité d'invalidité qui leur sera accordée si celle-ci est de 5 % ou plus.

Qui a droit à l'aide additionnelle? Voici le résumé des nouveautés.

Allocation pour perte de revenus

- Cette allocation garantit un revenu minimum de 40 000 \$ par année (avant impôt) au vétéran en réadaptation ou incapable de reprendre un travail rémunéré qui convient.
- Si vous avez déjà présenté une demande d'allocation pour perte de revenus, il n'est pas nécessaire d'en présenter une autre.
- Si vous recevez déjà l'allocation, celle-ci sera recalculée.

- Si vous étiez inadmissible à l'allocation auparavant en raison de votre revenu, quelqu'un du Ministère pourrait communiquer avec vous aux fins de mise à jour.

Allocation pour déficience permanente

- Les critères d'admissibilité à cette allocation ont été assouplis afin de pouvoir accorder à un plus grand nombre de vétérans gravement blessés l'aide dont ils ont besoin.
- Si vous avez déjà fait une demande dans le passé, mais n'étiez alors pas admissible à l'allocation, attendez-vous à recevoir un appel d'Anciens Combattants Canada qui vous expliquera les nouvelles règles et vous enverra un formulaire si vous y êtes maintenant admissible.

Supplément à l'allocation pour déficience permanente

- Un nouveau supplément de 1 000 \$ par mois est versé aux vétérans admissibles à l'allocation pour déficience permanente gravement blessés et incapables de reprendre le service ou un emploi rémunéré qui convient.
- Les vétérans considérés gravement blessés qui reçoivent l'allocation pour déficience

permanente devraient bientôt recevoir l'information au sujet du supplément et le formulaire pour en faire la demande.

Nouveaux modes de paiement de l'indemnité d'invalidité

- Les vétérans ont dorénavant le choix de recevoir leur indemnité d'invalidité de 5 % ou plus en un seul montant forfaitaire, en paiements annuels étalés sur plusieurs années (avec intérêt) ou une combinaison des deux, soit une partie en montant forfaitaire et le reste en paiements annuels avec intérêt.
- Si vous avez droit à une indemnité d'indemnité, vous aurez 90 jours après la réception de notre lettre de décision pour remplir le formulaire qui y est joint et nous indiquer votre choix de mode de paiement. Si vous ne le faites pas, vous recevrez un montant forfaitaire.
- Sachez que si vous choisissez des paiements annuels, vous pouvez, en tout temps, y mettre fin et demander de recevoir le reste en un seul montant forfaitaire.

Si vous croyez que l'un ou l'autre de ces changements s'applique à votre situation, composez sans frais le 1-866-522-2022 (anglais : 1-866-522-2122).

Anciens Combattants Canada visite les bases des Forces canadiennes



Katherine Morrow, employée d'ACC et ex-militaire, lors d'une séance d'information à la BFC Petawawa.

C'est par milliers que les membres et les vétérans des Forces canadiennes (FC), accompagnés de leurs familles, ont rempli les auditoriums de plusieurs bases militaires au pays pour assister aux séances d'information données par Anciens Combattants Canada (ACC) au sujet de la Nouvelle Charte.

« On leur explique clairement en quoi la Nouvelle Charte est une meilleure solution pour les vétérans d'aujourd'hui, car elle met l'accent sur le mieux-être de la personne plutôt que sur une invalidité à vie, et c'est justement ce que les hommes et les femmes des FC souhaitent avant tout », a affirmé

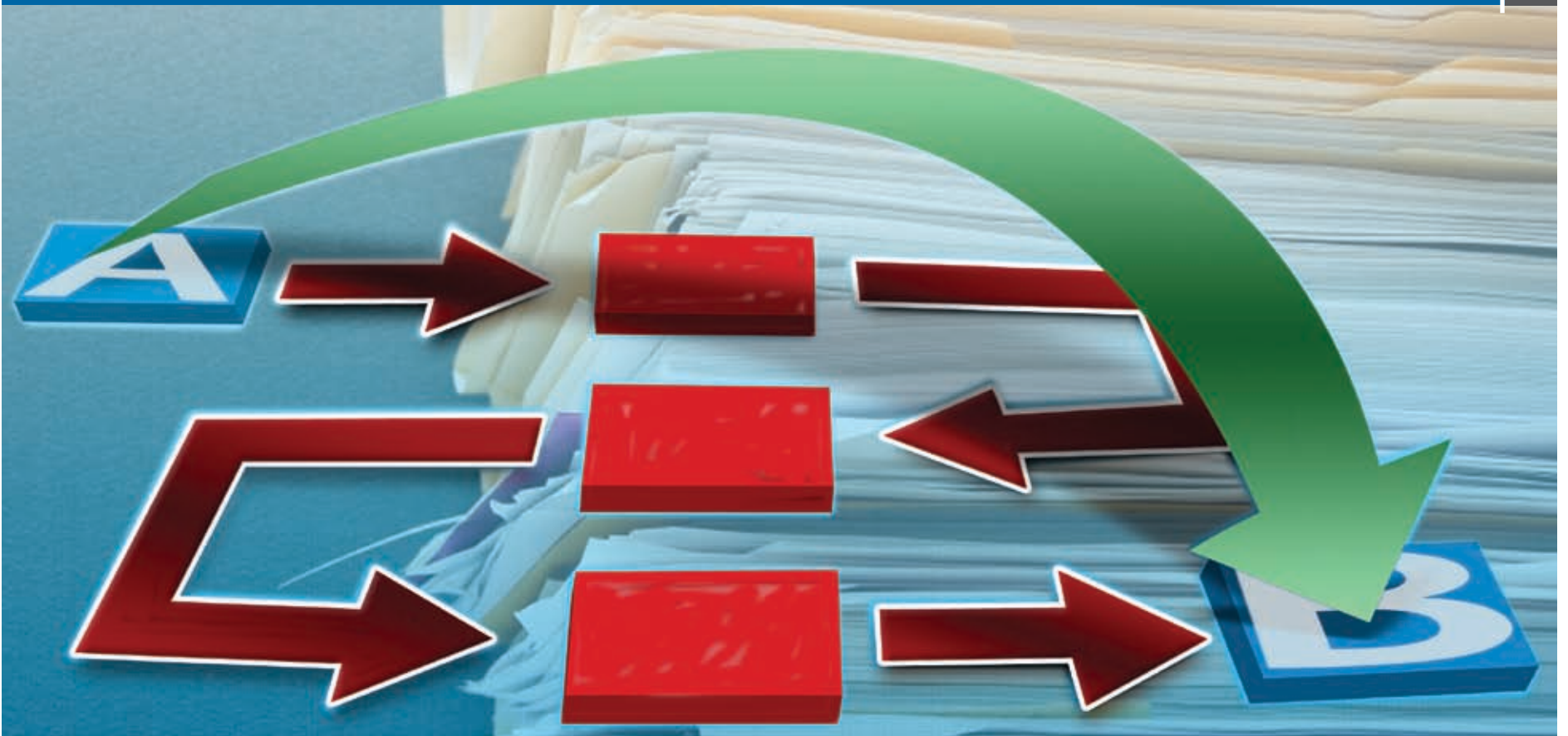
Katherine Morrow d'ACC, animatrice de la séance, elle-même ancienne militaire et mère d'un soldat blessé.

Au cours de ces séances, on compare, au moyen d'exemples de situation faciles à comprendre, les avantages et les services auxquels un vétéran blessé aurait eu droit en vertu de l'ancien régime de pensions et ceux auxquels il a droit en vertu de la Nouvelle Charte. Chaque séance se termine par une période de questions. Les gens peuvent ensuite rencontrer un employé d'ACC et lui poser des questions personnelles ou fixer un rendez-vous.

Au nombre des commentaires très positifs qu'ACC a reçus, voici ce que le Contre-amiral Andy Smith, chef du personnel militaire, qui a aidé à organiser ces séances, a dit : « Je suis ravi de voir autant de militaires aux séances ».

Depuis le succès de la première séance donnée à la BFC Gagetown en novembre 2010, ACC a visité 15 bases ou escadres, donné 19 présentations, réussissant à joindre plus de 7 000 militaires en tout.

D'autres séances sont prévues. Consultez le « Calendrier des activités » affiché dans le menu de gauche à veterans.gc.ca pour en savoir plus.



Faciliter le chemin du point A au point B.

Réduction des lourdeurs administratives

Anciens Combattants Canada cherche continuellement à améliorer ses programmes et ses services. Il veut aussi améliorer sa façon de vous les fournir en rendant votre interaction avec le Ministère la moins compliquée possible.

Les besoins des anciens combattants et des vétérans changent. Ils changent maintenant et rapidement. ACC a d'ailleurs déjà apporté plusieurs modifications à ses programmes et à ses politiques afin de répondre aux attentes des hommes et des femmes à qui ils s'adressent. Les modifications apportées à la Nouvelle Charte des anciens combattants en sont un bel exemple (*lire l'article à ce sujet à la page 4*). En réduisant les lourdeurs

administratives, nous espérons vous faciliter l'accès à nos programmes et à nos services.

Nous savons que les gens ont souvent l'impression de se perdre dans un labyrinthe de chinoïseries administratives quand ils font appel à nous. Que faisons-nous pour remédier à la situation? Nous réduisons les lourdeurs administratives et nous utilisons les nouvelles technologies afin de pouvoir offrir un service sans complications.

Nous voulons que les gens puissent facilement et rapidement faire appel à nous. Non seulement simplifions-nous nos programmes et nos politiques, mais nous effectuons une révision en profondeur de

nos modes de prestation. Nous consolidons aussi notre collaboration avec la Défense nationale et les Forces canadiennes afin de favoriser une transition en toute harmonie quand le militaire décide de reprendre la vie civile.

Au fait, le travail est déjà en marche. Voici quelques exemples de nos réalisations. Nous traitons les demandes d'indemnité d'invalidité plus rapidement; nous offrons plus de services en ligne; nous avons éliminé bien de la paperasse à remplir quand vient le temps de renouveler les services du Programme pour l'autonomie des anciens combattants; et nous avons éliminé le besoin d'approbation préalable pour un bon nombre des avantages médicaux. Ces changements profiteront à plus de 100 000 des gens que nous servons.

De meilleurs services de santé mentale grâce à la Nouvelle Charte

De nombreux programmes et services découlent de la Nouvelle Charte des anciens combattants, mais saviez-vous que grâce à celle-ci, Anciens Combattants Canada est en meilleure position pour fournir aide et soutien aux vétérans atteints d'un trouble de santé mentale ainsi qu'à leurs proches?

Tout d'abord prenons le plan personnalisé établi en collaboration avec le vétéran dans lequel sont inclus plusieurs des programmes et des services de la Nouvelle Charte dont le vétéran a besoin pour son rétablissement. Il peut s'agir de réadaptation médicale ou autre; de traitements de désintoxication; de gestion de la douleur ou de la colère; et du développement de son autonomie fonctionnelle. À la longue, ces programmes et ces services vont permettre au vétéran de stabiliser son état mental tout en restaurant ses fonctions élémentaires et son autonomie. Pendant qu'il est en réadaptation, le vétéran n'a pas à se faire de soucis financiers, car il reçoit une allocation pour perte de revenus

(soutien mensuel du revenu). Il a aussi droit à d'autres avantages financiers.

Au besoin, le vétéran a accès au réseau pancanadien de cliniques pour traumatismes de stress opérationnel d'ACC. Ces cliniques se spécialisent dans le diagnostic et le traitement des vétérans aux prises avec un trouble de santé mentale. Le nombre de ces cliniques a doublé ces dernières années. On en compte maintenant dix au pays. Ces cliniques offrent aussi des services de télésanté, soit des services par téléphone. Grâce à l'étroite collaboration qui existe entre ACC et le ministère de la Défense nationale, ce dernier met à la disposition des vétérans, des militaires et de leurs familles son réseau de sept centres de soutien pour trauma et stress opérationnels.

Les deux ministères offrent aussi aux vétérans et à leurs proches un programme de soutien social fourni par des militaires qui connaissent eux-mêmes très bien ce que

c'est que de vivre avec un traumatisme lié au stress opérationnel. Ils ont suivi une formation spéciale et peuvent donc fournir à d'autres militaires ou à d'anciens militaires et à leurs familles l'aide et la compassion dont ils ont tant besoin. Pour communiquer avec un pair, faites le **1-800-883-6094**.

Finalement, le Service d'aide par téléphone d'ACC met les vétérans et leurs familles en contact avec des conseillers professionnels pour une courte durée. Que vous ayez besoin d'aide immédiate ou ayez un autre problème, on s'occupera de vous. On organisera un rendez-vous avec un conseiller professionnel près de chez vous. Vous pouvez appeler jour et nuit, sept jours sur sept. Il suffit de composer le **1-800-268-7708** ou le **1-800-567-5803**, si vous utilisez un ATS.

Pour en apprendre davantage sur l'aide offerte aux vétérans et à leurs familles, visitez le site Web d'ACC à **veterans.gc.ca** et tapez « santé mentale » dans la boîte de recherche.

Nouveaux outils interactifs



Il est plus facile que jamais de savoir où sont situés les bureaux d'Anciens Combattants Canada (ACC) et où on organise des activités de nature commémorative.

Nos nouvelles cartes interactives vous permettent de savoir où sont situés les bureaux de district d'ACC au pays. Elles vous indiquent aussi où sont les cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel, les bureaux de services juridiques des pensions et les centres intégrés de soutien du personnel. Vous saurez

combattants? Vous voulez annoncer l'activité que l'on organise chez vous? Servez-vous de notre calendrier interactif en ligne. Consultez le calendrier et vous saurez tout ce qui se passe au pays durant la Semaine des anciens combattants et même tout au long de l'année.

Pour trouver les cartes interactives, tapez « cartes interactives » dans la boîte de recherche de notre site Web à veterans.gc.ca. Pour savoir quelles activités sont organisées dans votre région, tapez « activités ».

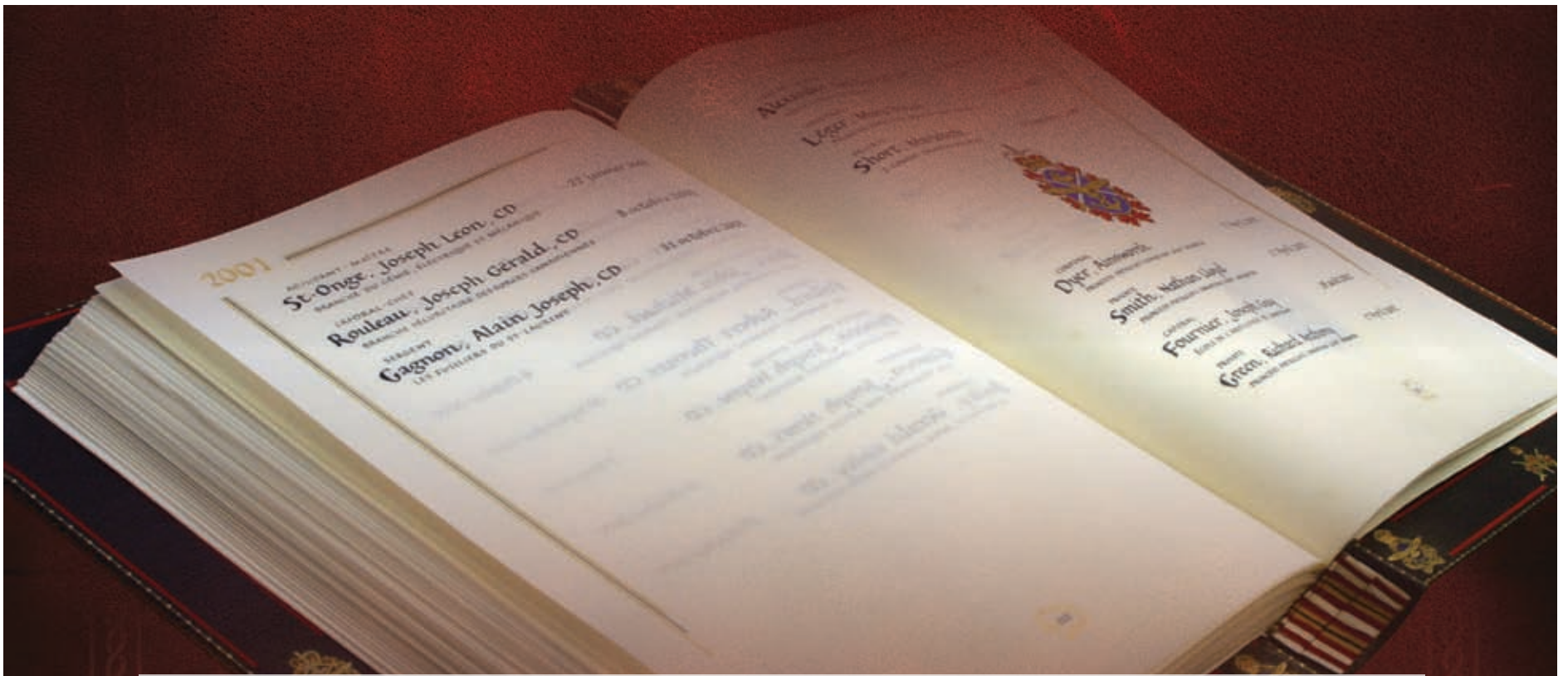
aussi où sont les monuments et les cimetières qui ont rapport à une guerre, à une bataille ou à une campagne à laquelle les forces armées du Canada ont pris part.

Vous voulez savoir quelles activités sont organisées durant la Semaine des anciens

Votre opinion compte!

Il arrive qu'Anciens Combattants Canada effectue, de son propre chef ou en mandatant une entreprise professionnelle, une recherche sur ses services et ses programmes pour savoir où il y a lieu d'améliorer.

Si, un jour, vous recevez un appel vous demandant de participer à une recherche que nous effectuons, nous espérons que vous accepterez, car vos commentaires nous aident à améliorer les programmes et les services que nous vous offrons.



À la mémoire de nos soldats tombés au champ d'honneur

Le gouvernement du Canada a eu l'idée de montrer le *Septième Livre du Souvenir – Au service du Canada* aux Canadiens et aux Canadiennes en organisant une tournée du Livre dans chaque province.

La tournée a commencé en mai 2011 et se terminera en novembre durant la Semaine des anciens combattants. Au cours de sa tournée, le Livre a été exposé à maints endroits dans toutes les provinces.

Le jour du Souvenir, le Livre sera de retour à Ottawa, dans son lieu d'exposition habituel, soit la Chapelle du Souvenir de la Tour de la Paix sur la colline du Parlement. Grâce à cette tournée, les Canadiens et les Canadiennes auront eu droit à une occasion qui se présente rarement, voir le Livre de près. La popularité de la tournée nous a permis de constater l'enthousiasme de la population à vouloir rendre hommage à ceux et celles qui ont donné leur vie au service du pays.

Vétérans UN-NATO Canada – Au service d'une nouvelle génération de vétérans

La transition de la vie militaire active à la vie civile nécessite un sérieux ajustement pour le militaire, qui vit cette expérience le plus souvent en isolement total. En 2008, les vétérans Denis Beaudin, Denis Simoneau et André Dusseault ont donc décidé de fonder le regroupement Vétérans UN-NATO Canada comme moyen de combler le vide entre la vie militaire et la transition à la vie civile en toute harmonie.

À l'époque, la nouvelle génération de vétérans sentait souvent qu'elle n'avait aucun endroit où aller, aucun moyen de demeurer en contact et d'échanger des histoires.

« C'était une nouvelle génération de vétérans aux besoins différents. Nous voulions notre propre place, une place où nos frères et nos

sœurs d'armes peuvent se rencontrer dans un environnement sain et propice à la confiance, un environnement qui leur offre compassion, amitié et respect durant leur transition à une nouvelle vie », a affirmé le co-fondateur Denis Beaudin.

Trois ans seulement après sa fondation, le regroupement compte 3 500 membres qui se rencontrent chaque semaine. Ils échangent leurs histoires, s'entraident, apprennent à connaître les programmes offerts par Anciens Combattants Canada ou trouvent quelqu'un avec qui parler. Ils comptent l'un sur l'autre en temps de crise.

Vétérans UN-NATO Canada comble un besoin pour la nouvelle génération de vétérans canadiens. Le nombre d'activités organisées

chaque année est incalculable. Du rallye de motos Rolling Thunder en mai dernier à Washington, D.C., aux divers autres rallyes, festivals de musique, hommages annuels, à la présence de vétérans à la Journée nationale des gardiens de la paix à Ottawa, ce groupe de vétérans pleins d'enthousiasme a trouvé des moyens de combler le vide qui se crée après avoir quitté la vie militaire active. L'an dernier, au Québec seulement, les membres de Vétérans UN-NATO Canada ont pris part à 47 mises au jeu commémoratives et, naturellement, ont fait une sortie haute en couleurs le jour du Souvenir.

Le regroupement a créé une fondation afin de recueillir des fonds pour venir en aide aux vétérans dans le besoin. Il pense ouvrir des centres d'hébergement temporaire dans les grandes villes au pays.

Dernièrement, des représentants du regroupement ont rencontré des fonctionnaires d'Anciens Combattants Canada, dont la sous-ministre Suzanne Tining, et ont parlé de projets d'avenir.

Quiconque veut adhérer à ce regroupement doit avoir servi au moins trois années consécutives et avoir reçu une médaille officielle pour avoir servi dans au moins une mission sous le commandement de l'ONU ou de l'OTAN. Pour en savoir davantage, visitez veteransunnatohq.com.

L'appui d'une personne qui est passée par là.



À vous de choisir!

À *Salut!*, nous cherchons sans cesse à nous renouveler et à vouloir vous donner facilement accès aux nouvelles que notre publication contient.

Les changements apportés à la version électronique du journal ont été très bien accueillis. La nouvelle version est beaucoup plus interactive et vous permet de communiquer avec nous ou avec d'autres lecteurs. Vous pouvez y afficher vos

commentaires et indiquer votre accord ou désaccord avec les commentaires exprimés par d'autres.

Si vous préférez écouter quelqu'un vous lire un article, vous n'avez qu'à cliquer sur l'icône sous le titre. Bien sûr, vous pouvez toujours nous demander de vous envoyer *Salut!* sur disque compact par la poste. Il suffit de vous y abonner.

Vous avez des questions ou voulez vous abonner, visitez veterans.gc.ca et cliquez sur « *Salut!* » dans le menu de gauche.



24/7

heures sur 24 / jours sur 7

Appui en temps de besoin

Les anciens combattants, les vétérans et leurs familles immédiates ont droit à des services gratuits et confidentiels de counselling à court terme. Si vous vivez des problèmes de nature professionnelle, familiale ou conjugale, ou encore un état de stress ou d'anxiété intense, communiquez avec le Service d'aide **24 heures sur 24, 7 jours sur 7** d'Anciens Combattants Canada au **1-800-268-7708**. Des conseillers qualifiés vous répondront. Si vous utilisez un ATS, composez le **1-800-567-5803**.

Bureau des services de l'Association des Amputés de guerre



Aider les anciens combattants, les vétérans et leurs familles

Le Bureau des services de l'Association des Amputés de guerre a été implanté il y a plus de 90 ans. Aujourd'hui, il perpétue fièrement la tradition dont il est issu : il aide les amputés de guerre ainsi que les anciens combattants et les vétérans aux prises avec une grave invalidité et leur prodigue des conseils.

« Selon notre perspective actuelle, il est important de nous assurer que des services essentiels de même que des avantages sont offerts aux anciens combattants traditionnels pour répondre à leurs besoins, car d'une part, cette population affronte les ravages de l'âge et d'autre part, la Nouvelle Charte identifie et répond aux besoins des vétérans de l'ère moderne », fait remarquer l'avocat des Amputés de guerre, Brian Forbes.

Par l'intermédiaire du Bureau des services, nombre d'anciens combattants souffrant d'une grave invalidité continuent d'être représentés afin que l'on reconnaisse d'une manière pleinement satisfaisante leurs besoins en matière de santé et de prestations de pension. Pour atteindre cet objectif, le Bureau des services possède une expertise unique dans les domaines des pensions et des allocations spéciales en rapport avec la législation touchant les anciens combattants aux prises avec de graves invalidités, dont une amputation.

Son personnel a aussi acquis les connaissances requises pour réussir à obtenir des avantages offerts aux anciens combattants dans le domaine des soins de santé comprenant le Programme des avantages médicaux, le Programme pour l'autonomie des anciens combattants (PAAC) et le Programme de soins de longue durée pour les anciens combattants lourdement handicapés.

« Le système peut être très lourd et bon nombre d'anciens combattants se heurtent souvent à de gros obstacles, explique monsieur Forbes. On continue de s'adresser au Bureau pour qu'il agisse à titre de navigateur afin d'aider les

anciens combattants à comprendre ce dont ils ont besoin de savoir.

« De plus, nous nous sommes engagés auprès d'Anciens Combattants Canada et du ministère de la Défense nationale à aider les vétérans de l'ère moderne en ce qui a trait à leur indemnisation de retraite et à leurs besoins en matière de prothèse. Une attention particulière sera accordée aux anciens militaires gravement handicapés et aux amputés de guerre.

« Récemment, nous nous sommes considérablement impliqués au cours de réunions de consultation avec le gouvernement lors de l'élaboration de la Nouvelle Charte des anciens combattants qui s'adresse aux anciens membres des Forces armées canadiennes et nous avons insisté pour qu'ACC s'assure que le gouvernement remplit ses engagements et corrige toute iniquité ou tout écart pouvant se trouver dans un document juridique que des organisations d'anciens combattants considèrent comme une charte "évolutive", continue M. Forbes.

« Notre priorité est de continuer à travailler avec Anciens Combattants Canada et de nous assurer que ses programmes répondent aux besoins actuels et futurs des anciens combattants canadiens, des vétérans et de leurs familles. »

Pour plus amples renseignements :
Site Web : amputesdeguerre.ca
Courriel : bureaudesservices@amputesdeguerre.ca

Services en français :
Téléphone : **613-731-3821**, poste 240
Numéro sans frais : **1-800-465-2677**, poste 240

Services en anglais :
Téléphone : **613-731-3821**, poste 261
Numéro sans frais : **1-800-465-2677**, poste 261

Comment nous joindre

Anciens Combattants Canada
Site Web : veterans.gc.ca
Courriel : information@vac-acc.gc.ca

Besoin de renseignements sur les services et les avantages?

Si vous résidez au Canada, composez l'un ou l'autre des numéros suivants :
Tél. : 1-866-522-2022 (français)
Tél. : 1-866-522-2122 (anglais)
aux États-Unis : Tél. : 1-888-996-2242
au Royaume-Uni, en Allemagne, en France ou en Belgique :
Tél. : 00-800-966-22421
dans tout autre pays : Tél. : 613-996-2242

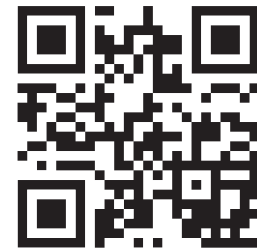
N'oubliez pas de nous indiquer votre numéro de client, si vous en avez un.

Besoin de renseignements sur les décisions relatives aux prestations d'invalidité et aux demandes de révision ou d'appel?

Communiquez avec le Bureau de services juridiques des pensions, 1-877-228-2250

Besoin de renseignements concernant la commémoration?

Tél. : 1-866-522-2022 (français)
Tél. : 1-866-522-2122 (anglais)
Tél. : 1-800-465-7735 (malentendants)



Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

C.P. 9900
Charlottetown PE C1A 8V7
Tél. : 1-877-368-0859
À l'extérieur du Canada Tél. : 902-566-8835
Site Web : www.vrab-tacra.gc.ca

Renseignements sur les funérailles et l'inhumation

Fonds du Souvenir Tél. : 1-800-465-7113
Site Web : www.fondsdusouvenir.ca

Ligne d'aide d'ACC

Conseils professionnels et confidentiels
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1-800-268-7708

Bureau de l'ombudsman des vétérans

Adresse postale :
Ombudsman des vétérans
C. P. 18, station B, Ottawa ON K1P 6C3
1-877-330-4343
À l'extérieur du Canada : 902-626-2919
Télécopieur : 902-566-7582
Web : www.ombudsman-veterans.gc.ca

Pour déposer une plainte :
www.ombudsman-veterans.gc.ca
et cliquer « Présenter une plainte ».
Pour connaître le statut d'une plainte et obtenir ou transmettre des renseignements, envoyez un courriel à info@ombudsman-veterans.gc.ca.